

Astrida, le 26 septembre 1951.-

RESIDENCE DU RUANDA  
TERRITOIRE D'ASTRIDA.

N° 2465 /STA

-----  
Objet :

Accident Pick-up A6024  
Affaire FELEKENI, D.-



Monsieur le Commandant,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre  
1343/STA/Acc.

En ce qui concerne le tertio de votre lettre  
je m'étonne fort que vous n'ayiez pas reçu l'interrogatoire.  
J'avais fait établir le procès-verbal contenant les inter-  
rogatoires en deux exemplaires et j'en avais joint un au  
dossier que je vous ai envoyé le 24 août. L'autre exemplaire  
a été joint au jugement de police intervenu et transmis ce  
jour à Monsieur le Substitut du Procureur du Roi.

Il est possible que le premier exemplaire ait été  
arrêté à Kigali, l'ayant transmis sous couvert de Monsieur  
le Résident. Etant donné que je n'en possède pas d'autres co-  
pies je me permets de demander à Monsieur le Substitut du Pro-  
cureur du Roi à Kigali, soit de bien vouloir joindre le pro-  
cès-verbal en question au cas où il aurait été arrêté là,  
soit de faire une copie du second exemplaire joint à mon ju-  
gement.

Je prends bonne note des deux autres points  
de votre lettre.-

L'Officier de Police Judiciaire,  
A.DELVAULX,

A Monsieur le Commandant du S.T.A.

à

U S U M B U R A.-  
-----

Sous couvert de Monsieur le Substitut  
du Procureur du Roi, à KIGALI.